



COMMUNIQUÉ

Ils ne veulent pas négocier !



Il y a peu, la direction du groupe Presstalis exhortait les organisations syndicales à l'ouverture de discussions. Pour convaincre, elle laissait entrevoir qu'elle disposait de marges de négociations.

Après trois semaines de rencontres, le constat est cinglant ! De l'aveu même du directeur général, son mandat des éditeurs actionnaires et l'accord tripartite (État, éditeurs, Presstalis) signé en octobre n'autorise aucune autre alternative que la stricte application d'un projet destructeur pour l'entreprise et qui conduira au licenciement de plus d'un millier de salariés du groupe.

Pourtant, notre organisation syndicale a vraiment tout fait pour faire vivre les discussions et a produit des contrepropositions industrielles.

Dans le même temps, nous avons rencontré les syndicats patronaux de la presse quotidienne nationale et des éditeurs de magazines pour leur indiquer qu'une solution négociée était envisageable. Nous leur avons demandé, en qualité d'actionnaires de Presstalis, de faire évoluer le mandat de la direction.

A aucun moment, les directions n'ont contesté la cohérence de nos contre-projets. Pour l'Île-de-France comme pour la province, nous avons proposé et démontré qu'il était possible de traiter toutes nos activités, voire de les élargir dans des sites industriels réorganisés. Bien-sûr, cette solution qui évite les départs contraints tout en générant des économies substantielles nécessite de recourir à un dispositif d'accompagnement pour les salariés en fin de carrière.

Au final, pour la direction, c'est NON ! Elle claque la porte et met un terme aux discussions.

Sans attendre, elle décide de relancer et d'accélérer les procédures d'informations consultations des comités d'entreprise et comités centraux. Les deux livres : II et I sur le projet industriel et les mesures sociales sont programmées pour les séances du 12 décembre.

Loin de s'arrêter à ces seules dispositions formelles, la direction du groupe décide de soustraire une grande partie de l'activité des centres parisiens. C'est ainsi que les salariés de la SPPS de Bobigny, Gonesse et Moissy voient leurs ateliers dévitalisés au profit d'offices de sous-traitance.

Clairement, les éditeurs et la direction préfèrent — dans la perspective du rendez-vous de la fin de l'année, terme du mandat de la mandataire ad hoc — le passage en force à la négociation. Ils portent ainsi la responsabilité de conduire la filière dans le mur. C'est pourquoi le SGLCE interpelle les pouvoirs publics pour organiser dans les meilleurs délais une table ronde sur l'avenir de la distribution et pour ramener à la raison éditeurs et direction. Nous exigeons également de la direction du groupe le retrait des procédures d'informations consultations des CCE et CE.

Bien décidés à faire face à ces nouvelles provocations, véritable déclaration de guerre, les salariés du groupe Presstalis, avec leur syndicat, ont décidé de se donner tous les moyens d'agir.

Le SGLCE appelle tous ses militants à la mobilisation maximale et à organiser la solidarité financière. Il leur donne rendez-vous dès le début de la semaine prochaine.

Paris, le 30 novembre 2012